Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 3, 2025 8:07:18 AM
From: [redacted] Representatives / Représentants [redacted]
Sent: Thu, 3 Apr 2025 15:01:14
To:
Cc: [redacted]
Subject: FW: Etudiant temps partiel réputé temps plein - REP-A-2025-0724 -Due 3-Mar-25
Importance: Normal
Sensitivity: None

Bonjour,
[redacted] la **boîte aux courriels pour les représentants en immigration.**
Veuillez noter que cette boîte aux lettres est destinée à fournir des conseils généraux et ne fournit pas de réponses à des demandes spécifiques à un cas, mais a fourni les informations suivantes comme conseil. Si vous avez des questions spécifiques à un dossier, nous vous encourageons à soumettre le formulaire Formulaire Web d'IRCC - Canada.ca
Veuillez consulter notre réponse à votre question.

***

La définition de plein temps ou de temps partiel varie selon l'établissement d'enseignement.

Les EED définissent le nombre d'heures et de crédits menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat nécessaire pour qu'un étudiant reçoive le statut d'étudiant à temps plein. Les agents se rangeront à l'avis des EED pour ce qui est de la détermination du statut d'un étudiant.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

***
Cordialement,

La boîte aux courriels pour les représentants en immigration

From:
Sent: [redacted] 4, 2025 9:01 AM
To: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-Representantsimmigration.IRCC@[redacted]
Subject: Étudiant temps partiel réputé temps plein

> **CAUTION:** This email originated from outside the Government of Canada. Do not click on links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.
> **ATTENTION:** Ce courriel provient de l'extérieur du gouvernement du Canada. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes sauf si vous reconnaissez l'expéditeur et sachez que le contenu est sûr.

Bonjour,

Nous avons une question concernant un étudiant inscrit au cégep à temps partiel (selon le nombre de cours à son horaire), mais réputé temps plein par contrainte de cours. C'est-à-dire que le cégep ne peut mettre à l'horaire de l'étudiant assez de cours pour être à temps plein dû à des contraintes d'horaire, mais l'étudiant est considéré à temps plein par le cégep.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Est-ce que dans ce cas, IRCC considère l'étudiant à temps plein ? Si oui, l'étudiant respecte donc ses exigences d'être étudiant à temps plein et peut travailler hors campus 24h/semaine si son permis d'études l'y autorise ? C'est exact ?

Je vous remercie et vous souhaite une belle journée.

You should not copy or use it for any purpose nor disclose its contents to anyone.